# **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Membres : En exercice : 19 Date de convocation : 15 février 2022

Quorum : 10 Présents : 16 Pouvoirs : 3 Date d'affichage : 23 février 2022

## Séance du 22 février 2022

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'espace Jacques Rousseau sous la présidence de M. Bernard BARELLE.

Présents: Bernard BARELLE, Louis BENOIST, François BONTE, Claudette LASSELIN, Christian POIRET, Myriam TISON,

Florence THULLIER, Christine LUCIDARME, Catherine MILCENT-VION, Virginie HENNING, Xavier HALUT,

Dominique LAGANA, Sonia VALLET, Abdallah MOHAMMED, Fabien POIRET, Bruno BOITEL.

Excusés : Christian SEIGNEZ (pouvoir à Bernard BARELLE)

Fabrice DERON (pouvoir à Christian POIRET) Chloé TAILLART (pouvoir à Fabien POIRET)

Secrétaire : Bruno BOITEL

#### **Election du Maire:**

## Présidence de l'assemblée :

M. Bernard BARELLE, doyen d'âge des membres du Conseil Municipal, a pris la présidence de l'assemblée (art. L 2122-8 du CGCT). Il a procédé à l'appel nominal des membres du Conseil, a dénombré seize conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée au second alinéa de l'article 10 de la loi n°2020-290 du 23/03/2020 était remplie.

Il a ensuite invité le Conseil Municipal à procéder à l'élection du Maire. Il a rappelé qu'en application des articles L 2122-4 et L 2122-7 du CGCT, le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du Conseil Municipal. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

### **Election du Maire:**

M. Fabien POIRET et M. Abdallah MOHAMMED ont été désignés à l'unanimité en qualité d'assesseurs.

Résultats du 1er tour de scrutin :

Nombre de votants : 19
Bulletins nuls : 0
Bulletins blancs : 0
Exprimés : 19
Majorité absolue : 10

M. Bernard BARELLE: 9 voix Mme Sonia VALLET: 10 voix

Mme Sonia VALLET a été proclamée Maire et a été immédiatement installée dans ses fonctions.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits. Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

> Sonia VALLET, Maire de Lauwin-Planque